



Association EMMAÜS

Siège Social : 32 rue des Bourdonnais 75001 Paris

Tél : 01.44.82.77.20 / **Fax** : 01.40.28.04.26

Site internet : www.emmaus.asso.fr

Association régie par la loi de 1901, JO du 17 Mars 1954, adhérente à Emmaüs France

Rapport d'activité et de gestion 2009

**Centre d'hébergement et de réinsertion
sociale**

« André Bercher »



Sommaire>>présentation>>activités de l'année 2009>>réalisation de la mission>>perspectives





Sommaire>>présentation>>activités de l'année 2009>>réalisation de la mission>>Bilan et perspectives

1. Présentation du centre d'hébergement « André Bercher »

1.1 Historique rapide du service : objectifs – missions - public

Le centre d'hébergement « André Bercher » de l'Association Emmaüs a pour mission d'accueillir et d'héberger un public en grande difficulté sociale. Dans le cadre de l'hébergement proposé, l'équipe pluridisciplinaire met en œuvre un ensemble d'actions visant à accompagner les personnes dans leur parcours vers une vie sociale autonome.

Des missions en évolution de la mise à l'abri à l'insertion

Depuis son inauguration en 1996, le centre d'hébergement a traversé plusieurs périodes marquées par diverses modalités de fonctionnement :

1996	Inauguration dans le cadre du département d'hébergement d'urgence de l'association Emmaüs : Accueil, mise à l'abri et hébergement d'un public féminin en relais du 115 de Paris Ouverture annualisée - Du lundi au vendredi : 17h00 – 8h00 - ouverture 24h/24 le week-end
2005	Rattachement du centre « André Bercher » au territoire du Val de Marne de l'association Emmaüs. L'antenne Créteil a été créée en 1995 avec un projet intitulé « Un toit pour tous », et mis en place progressivement et conjointement par la ville de Créteil, les bailleurs sociaux, la Fondation Abbé Pierre et l' Association Emmaüs . Parmi ce dispositif cohérent et durable, se trouve le centre d'hébergement « Stendhal », avec lequel le centre « André Bercher » est lié par une mutualisation de moyens humains et matériels.
2006	Instauration de l'hébergement de stabilisation sur la base du fonctionnement existant : Ouverture 24h/24 - principe de continuité - accompagnement adapté et renforcé.
2008	Transformation des 22 places de stabilisation en 22 places d'hébergement et de réinsertion sociale Fermeture pour cause de travaux de juin 2008 à février 2009 : mise aux normes sécurité incendie et électriques - encloisonnement de l'escalier - réfection des salles de bain – rénovation - embellissement
2009	Réouverture du centre après travaux dès février 2009: -1 Accueil des femmes, jusqu'alors hébergées, soit à l'hôtel, soit au CHRS Stendhal à Créteil -2 Admissions de personnes primo arrivantes, notamment dans le cadre du DAHO.

Le centre « André Bercher » adresse des actions quotidiennes et concrètes à **un public composé de 22 femmes isolées en grande difficulté sociale, confrontées** à des problématiques diverses souvent cumulées, pouvant renvoyer aux situations suivantes :

Sommaire>>[présentation](#)>>activités de l'année 2009>>réalisation de la mission>> Bilan et perspectives

1.2 Moyens humains et matériels

Une équipe pluridisciplinaire, permanente et qualifiée

Une équipe salariée de 6,40 ETP

L'équipe du centre « André Bercher » est composée de **salariés** ; de **compagnons** et de **bénévoles**. La mise en œuvre de l'hébergement de stabilisation en 2006-2007 avait nécessité un renforcement de l'équipe socio éducative.

Effectifs	Personnes	ETP
Direction et encadrement	2	0,65 ETP

Administratif et gestion	1	0,25 ETP
Educatrice spécialisée	1	1,00 ETP
Auxiliaires socio éducatifs	5	4,50 ETP
Somme ETP	9	6,40 ETP
Compagnons		2
Bénévoles		1

Une complémentarité de compétences en matière d'encadrement, d'accueil, d'animation, de travail social et de services généraux.

La directrice applique la politique de l'Association Emmaüs dans le secteur de l'accueil, de l'hébergement et de l'orientation. Elle a la responsabilité opérationnelle et hiérarchique du territoire Val de Marne.

L'assistante de direction du territoire assiste la directrice et les services qu'elle dirige dans l'exécution de leurs tâches. Elle organise et coordonne la transmission et la rédaction des informations à la demande de la directrice.

Le chef de service est garant de l'accueil, du fonctionnement, de la coordination des actions mises en œuvre par l'équipe et de la sécurité des personnes et des biens de plusieurs centres d'hébergement (Stendhal et André Bercher). La direction peut lui confier des missions internes à l'association ou par délégation, des représentations extérieures.

La travailleuse sociale, éducatrice spécialisée a pour mission de conseiller, soutenir, orienter et informer les personnes dans le domaine de la vie quotidienne. Le travail se fait en individuel et en collectif auprès des personnes accueillies, en vue de contribuer à améliorer leurs conditions de séjour et de favoriser leur insertion sociale dans le cadre de leur projet individuel.

Les auxiliaires socio éducatifs (intervenant en soirée, de nuit) veillent à la sécurité, la tranquillité, la bonne hygiène et le bien être des personnes accueillies. Dans le cadre du projet social du centre, ils assurent le bon déroulement des activités et mettent en œuvre des activités de loisirs, à caractère culturel ou éducatif visant à favoriser la dynamisation des personnes.

Les compagnons sont membres de la communauté de service de Paris. Ils participent à la réalisation des conditions optimales d'accueil et d'hébergement : ils assurent le premier accueil, l'entretien des locaux et diverses prestations selon les nécessités du service.

Les bénévoles s'investissent dans différentes activités en adéquation avec le respect de leurs motivations, de leurs compétences, et de leurs disponibilités.

Une professionnalisation en mouvement

Un permanent de nuit a suivi une formation qualifiante, animée par l'INFA, visant à aborder la **place et**

missions des professionnels de l'accueil de nuit dans les centres d'hébergement. Cette formation lui permettra d'accéder à un statut d'auxiliaire socio éducatif. La travailleuse sociale s'est également engagée dans une formation sur le thème de la culture et des loisirs, organisée en lien avec notre partenaire « Culture du Cœur ».

Sommaire>>présentation>>activités de l'année 2009>>réalisation de la mission>> Bilan et perspectives

Un espace accessible situé dans un réseau de proximité

Implantation géographique : Le centre « André Bercher », situé au 1 rue des laitières à Vincennes, occupe les 1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} étages d'un immeuble, propriété de la S.A d'HLM « Coopération et Famille ». Sa localisation permet aux hébergées de bénéficier d'un hébergement à proximité des transports en commun (Bus ; métro Station Bérault ligne 1 et du RER A) et des structures médico-sociales, associatives ou de droit de commun, partenaires du centre.

Les locaux : Le centre se compose de plusieurs pièces s'ouvrant sur des espaces fonctionnels, collectifs, semi collectifs et individuels. Les 22 places sont réparties en 8 espaces de 2 à 4 personnes.

Etages	Studios	Appellations	Surface (M2)	lits
	ec	tifs, semi collectifs et individuels. Les	22 pla	ce
	t	réparties en 8 e	spaces	d
	4	PERSONNES. Etages Studios	Appel	la
	S	urface (M2)	its	
	ur	eau encadreme	nt - a	cc
	ne	ment socia	118,1	1
		2 Bureau	d'accu	ei
	52	3 Li	eu de	vi
alle à			manger...)3

4

1

manger...):30,41 4:Chambres 1-2:31,484 5:chambres 3-4:32,025 6:Chamb

re 5:20,663 7:Chambre 6:24,764 8:Chambres 7-8:23,776 Total:200,73 22

L'hébergement au centre constitue **une étape dans le parcours des personnes**, il offre un environnement permettant de se poser et de retrouver, dans un cadre sécurisé, **des repères spatiaux,**

t

temporels et identitaires. Sa faible capacité d'accueil

permet de privilégier la mise en place d'un accompagnement indiv

idualisé et de créer

u

ne dynamique de groupe dans un cadre convivial. **1.3 Objectifs – méthodes de travail - fo**

Un ensemble d'actions répondant aux attentes et aux besoins des personnes

t

s	ont organisés et forma lisés avec les s
---	--

Accueil	Admissions après évaluation des situations des personnes, orientées par nos partenaires sociaux du 94
Vie quotidienne	Petits déjeuners ; déjeuners ; dîners Hygiène corporelle Hygiène vestimentaire : lavage et séchage du linge Petits vestiaires Orientation vers des vestiaires extérieurs
Actions d'animation et socio éducatives	Ecoute Intervention du centre de planification et d'éducation familiale Activités d'expression individuelles ou collectives Sorties individuelles ou en groupe Conseils de la vie sociale Accompagnement des personnes : prévention – information - accès aux droits- élaboration du projet individuel orientation

Sommaire>>présentation>>activités de l'année 2009>>réalisation de la mission>> Bilan et perspectives

Les personnes au cœur du projet social

L'accueil est convivial ; valorisant ; sécurisant...il est réalisé 24h /24, sans interruption toute l'année et se déroule sur des périodes individualisées.

La participation des hébergées est encouragée dans l'établissement : cette participation se fait en tenant compte des capacités des personnes et permet de faciliter leur intégration dans la structure ; le réapprentissage de la vie collective, l'estime de soi et l'implication dans leur projet.

Des actions d'animation sont organisées avec les personnes hébergées. Ces actions ont pour objectifs principaux de favoriser la création de lien, de susciter la participation et la responsabilisation des personnes; de les amener à investir une place d'acteur et de citoyen dans leur parcours vers l'autonomie. Ces animations peuvent se décliner en actions ludiques (jeux de société...); en actions thématiques (ateliers informatiques; ateliers cuisine; groupes d'expression...); en actions dirigées vers l'extérieur (sorties sportives et culturelles)...

L'accompagnement social prend en compte la situation des personnes dans toutes leurs dimensions. Il concerne aussi bien l'accès aux droits (administratif, santé, logement...), à l'emploi, à la formation...mais aussi à la vie sociale dans tous ses aspects. L'accompagnement social est réalisé dans un réseau partenarial et permet aux personnes de se poser, de se ressourcer et de reconstruire à leur rythme, un projet d'insertion en direction des dispositifs associatifs ou de droit commun.

Sommaire>>[présentation](#)>>activités de l'année 2009>>réalisation de la mission>>perspectives>> Bilan et perspectives

**Un accompagnement adapté et renforcé engageant
un ensemble d'acteurs**

Prestations DDASS <ul style="list-style-type: none"> •1 357500 € Participations des hébergées <ul style="list-style-type: none"> •1 8000 € 	Achats <ul style="list-style-type: none"> •1 Principalement représentés par la ligne « alimentation » (3 repas/jour x 18 personnes x 365 jours) Services extérieurs <ul style="list-style-type: none"> •1 Renvoyant majoritairement à la ligne « location immobilière et charges » Autres services extérieurs <ul style="list-style-type: none"> •1 Rattachés surtout à la ligne « loyers hôtel », (hébergements hôteliers pendant les travaux). Impôts et taxes <ul style="list-style-type: none"> •1 Principalement représentées par la ligne « taxes sur les salaires ». Frais du personnel <ul style="list-style-type: none"> •1 Majoritairement liés à la ligne « appointement » d'une équipe nécessairement renforcée pour assurer les 24h/24 et les actions socio éducatives déployées lors de l' « accompagnement adapté et renforcé » des personnes. Autres charges de gestion <ul style="list-style-type: none"> • Rattachées principalement aux lignes « frais de siège et de gestion » et « frais de compagnons ».
--	--

Sommaire>>présentation>>activités de l'année 2009>>réalisation de la mission>> Bilan et perspectives

1. 5 Les réunions

Des moments de rencontre, d'information, de partage, de réflexion et d'élaboration

L'équipe est amenée à participer à divers évènements :		
Réunions Institutionnelles	Hebdomadaires	Réunions socio éducatives ayant pour objets l'évaluation sociale des situations individuelles dans leur évolution et la vie quotidienne des centres (tous les jeudis au centre). Réunions du territoire du Val de Marne : réunion d'encadrement du territoire (tous les vendredis)
	Mensuell	esRéunions de centr e
	Semestriel	lesRéunions du service Créteil – Vincen n esRéunions départementales (entre structures du Val de Mar n
	Annue	llesJournée rencontre (déc 2 0
Conférence d	ébatTrimestrie	lles« La rue parlons-en
Réunions partenari		alesRéunions partenariales portant sur des thèmes va riés (DDASS, Espace départemental des solidarités, partena riés prévention santé ; emploi, la parentali

1.6 Les perspectives d'évolution

- 1 **Accompagner l'évolution du centre, au regard des mutations du secteur social et des besoins des personnes hébergées** : projet de construction d'un centre d'hébergement d'une capacité d'environ cinquante places avec pour objectif, dans le cadre d'une mutualisation de moyens entre les CHRS Stendhal et André Bercher, d'améliorer la qualité du service rendu aux personnes hébergées, en termes d'accueil, d'écoute, d'hébergement, d'accompagnement social et d'orientation.
- 2 **Renforcer la professionnalisation de l'équipe** : Inscription du chef de service à une formation de niveau I dans le domaine de l'économie solidaire et sociale, participation de certains membres de l'équipe à des temps d'information-formation sur des thèmes ayant trait à l'accompagnement de personnes victimes de violence, à la promotion de la santé, aux conditions d'hygiène et de sécurité...
- 3 **Renforcer le partenariat avec le « relais parent », rattaché au CHRS 'Stendhal' à Créteil:** Actions sur le thème de la parentalité, en faveur de personnes en grande difficulté sociale, bénéficiaires d'un droit d'hébergement et diversification des actions sociales adressées aux familles en journée (droit de visite).
- 4 **Développer le bénévolat** et des actions diverses : vie quotidienne, ateliers, actions de mobilisation, sorties culturelles ou sportives...
- 5 **Mettre en place un espace informatique** : accès libre à l'information, sensibilisation à l'outil informatique et à ses fonctionnalités, actions ouvertes tant aux loisirs et de la culture, qu'à la recherche d'emploi, de formation et de logement...

Sommaire>>présentation>>activités de l'année 2009>>réalisation de la mission>> Bilan et perspectives

2. Activités de l'Année 2009

2.1 Evènements et faits marquants de l'Année : Aspects quantitatifs de l'activité

2.2 Le public accueilli et hébergé au CHRS André Bercher en 2009

Profil du public lors des admissions 2009

Des trajectoires individuelles et familiales marquées par des ruptures multiples souvent cumulées (affectives, sociales, économiques, professionnelles, de logement, d'hébergement...) Les personnes accueillies au centre ont évoqué un isolement social inscrit dans la durée et résultant d'une fragilisation de leur réseau proximal et d'une perte de liens sociaux et familiaux. 66% des personnes se sont présentées comme étant célibataires. 45% des accueillies déclarent avoir au moins un enfant, plutôt mineurs, et desquels, elles restent séparées pour des raisons diverses (éloignement géographique, difficultés inhérentes aux droits de garde, de visite, à leurs conditions d'hébergement...).

Des admissions réalisées dans le cadre du dispositif départemental:

Les personnes accueillies au centre bénéficient principalement d'une orientation externe (94%), sont le plus souvent orientées par des travailleurs sociaux du dispositif d'hébergement du Val de Marne. En étant accueillies au centre André Bercher, ces personnes peuvent être ainsi être hébergées dans un centre aux missions répondant à leurs besoins au regard de l'état d'avancement de leur projet d'insertion (passage de la stabilisation à l'insertion). Lorsque ces personnes sont orientées en interne (6%), ces orientations sont plus réalisées par les équipes œuvrant en accueil de jour (6%). Préalablement à leur admission au centre, ces personnes étaient plutôt hébergées en structure d'hébergement (59%), chez un tiers (25%) ou à l'hôtel (16%).

Le public présente un âge moyen de 40 ans, et une proportion croissante de la tranche d'âge des [18-25] ans

Si la classe d'âge des [36-45] apparaît comme étant majoritaire (35%), il peut être remarqué un rajeunissement léger de l'âge moyen du public, en lien avec une augmentation de la proportion des personnes âgées entre 18 et 25 ans (13% en 2009 / 3% en 2008). Cette tendance s'est plus spécifiquement affirmée au cours du deuxième semestre 2009. De fait, parmi les personnes hébergées, d'un âge compris entre 23 et 63 ans, environ 1/3 des personnes ont un âge inférieur à 35 ans, 1/3 ont un âge comprise entre 36 et 45 ans et 1/3 sont âgées de plus de 45 ans.

Des personnes engagées dans un suivi social de droit commun: Les personnes sont en grande majorité en situation régulière (75%), sont domiciliées administrativement dans le département (100%), à Ivry (23%), à Vincennes (19%) et à Créteil (16%). Les hébergées possèdent une couverture médicale (97%), dont le plus souvent la CMU (48%). 81% des personnes bénéficient de ressources (autour de 580 €) fréquemment représentées par des revenus provenant de minima sociaux (dont RMI /RSA : 23%). 47% des personnes sont engagées dans diverses activités professionnelles. Parmi, les personnes en activité, 33% possèdent un CDI ou un CDD.

A l'admission, 34% des personnes sont détentrices d'un numéro unique de logement et ont effectué une demande de logement (Mairie) au moins depuis plus de 2 ans.




En grande majorité, les personnes se disent en assez mauvaise santé (47%) :
 Lorsque les personnes évoquent leurs problèmes de santé, elles les rattachent fréquemment aux difficiles conditions de vie traversées et subies parfois depuis plusieurs années.

Sommaire>>présentation>>activités de l'année 2009>>**réalisation de la mission**>> Bilan et perspectives

3. La réalisation de la mission – Progrès réalisés et résultats obtenus

3.1 En matière d'expression des personnes accueillies et hébergées

Affirmer et promouvoir les droits des hébergées

Les conseils de la vie sociale sont organisés trimestriellement	
<p>La relation entre accueillie et accueillant se construit dans et par l'échange.</p> <p>▪  Une relation de réciprocité</p> <p>Pour demeurer dynamique, cet échange ne doit pas avoir pour seul horizon la relation elle-même. Celle-ci n'est validée que par une identification de son objet sensible aux événements et aux singularités</p>	<p>Thèmes abordés</p> <p>▪  Vie pratique et quotidienne au centre</p> <p>→ Besoins individuels au sein du collectif : Horaires de fonctionnement - respect du règlement intérieur et vie collective - problèmes de promiscuité - démarches participatives - repas - laverie....</p> <p>▪  Actions d'animation et socio éducatives</p> <p>→ Dynamique de groupe Soirée TV - jeux de société - lecture - espace informatique - repas festifs - Culture du Cœur - perspectives de sorties culturelles</p> <p>→ 1 Groupes de parole Convivialité - Information - prévention - émergence de la parole - partage - réflexion - intégration</p> <p>→ 2 Exercice de la citoyenneté Verbalisation dans et avec le groupe, des modalités de l'accompagnement vers l'autonomie</p>

3.2 Les actions socio éducatives de l'année 2009

3.2.1 - L'accompagnement social : un des axes fondamentaux de la mission du CHRS

Dans le cadre de l'accompagnement social, la mission du travailleur social est de créer et maintenir avec les personnes accueillies un lien social nécessaire pour enclencher une démarche d'insertion dans un contexte marqué par l'application de la loi instituant le Droit Au Logement Opposable (art4).

Sommaire>>présentation>>activités de l'année 2009>>réalisation de la mission>> Bilan et perspectives

3.2.2 - Un accompagnement individuel dans une dynamique collective (suite)

Les démarches « vie sociale » : L'appellation « vie sociale » regroupe un certain nombre d'activités se référant au tissage du lien socioculturel, à l'appropriation du lieu de vie et la participation citoyenne de chaque personne accueillie dans le centre. Cette vie sociale fait partie intégrante de l'accompagnement des personnes hébergées. Ces démarches s'appuient sur des actions individuelles et collectives entreprises par les personnes. Les activités collectives sont généralement organisées au centre (groupes de parole thématiques - animations - ateliers - sorties culturelles et sportives ...). Ces actions contribuent à développer leur capital social et culturel, ainsi que leur pouvoir d'agir sur leur environnement.

Sommaire>>présentation>>activités de l'année 2009>>**réalisation de la mission**>> Bilan et perspectives

Des démarches de soins concernent une grande part des actions réalisées par les hébergées. La prégnance de la problématique santé dans le cadre de l'accompagnement témoigne d'un état de santé somatique et psychique précaires chez la plupart des personnes accueillies. Le travail social a pour objectif de soutenir ces personnes dans leur parcours (de soins), d'élaborer avec elles des solutions de sortie, et de solliciter des dispositifs susceptibles de proposer des réponses adaptées aux problématiques médico sociales individuelles.

Les démarches « emploi » : 47% de personnes se sont présentées comme étant en activité lors de leur admission, dont 40% avec contrat (20% en CDI, 13% en CDD/intérim, 7% contrat de professionnalisation). Le plus souvent ces activités, réalisées majoritairement à temps partiel (87%) restent faiblement rémunérées (environ 510€). Au cours de l'année, 8 personnes ont signé 4 CDD et 4 CDI.

De plus, 8 actions ont contribué à accompagner 3 personnes différentes dans le domaine de la formation. Les personnes concernées par l'absence d'emploi (53% toutes activités confondues) évoquent comme raisons explicatives à leur situation, l'isolement, des problèmes de santé, l'absence de papiers nécessaires, la non reconduction de leurs périodes d'essai et/ou de leurs contrats, le manque d'offres d'emploi adaptées, une longue période d'inactivité renforçant le sentiment d'être éloigné du marché du travail, la crise économique

Les personnes engagées dans un ensemble d'actions non formelles (ne portant pas atteinte à leur dignité), témoignent de leur capacité à élaborer par elles-mêmes des réponses à leurs situations et de leur volonté à intégrer une place dans la société, malgré un certain nombre d'obstacles auxquels elles sont confrontées au quotidien.

Les solutions de sortie : 58% des personnes se sont engagées dans des démarches de logement. 19 % des personnes, ont réalisé des demandes d'hébergement DAHO et de logement DALO

1 7 demandes réalisées : 6 DALO et 1 DAHO

21 SORTIES EN 2009

Sommaire>>présentation>>activités de l'année 2009>>réalisation de la mission 2009>>**Bilan et perspectives**

3.3 Les partenariats

Axes de l'accompagnement	Partenaires
Orientation	Partenaires du Val de Marne et de l'association Emmaüs (Orientations DAHO- admissions après évaluation des situations ...)
Actions sociales	DDASS du 94 Associations du département assurant la domiciliation EDS du Val de Marne CCASS Mairie de Vincennes

Santé	Services hospitaliers vincennois et cristoliens CPEF Saint-Mandé CPAM CMS Créteil et Vincennes CMP Vincennes et Créteil Association « Soins Pour Tous » ANPAA 75
Administratif - Juridique	Associations du département assurant la domiciliation Mairies Association Entraide et Partage Préfecture de Créteil Consulats divers Conseillers juridiques (Femmes solidaires ; Femmes de la terre ; Pad Fontenay-sous-Bois ; CIMADE ; ANAEM...)
Formation - emploi	Entreprises d'insertion (Pep's service - ateliers sans frontière...) Missions locales PLI Association Echange intergénérationnel Association Assofac Pôle emploi
Ressources	CAF UDAF du Val de Marne MDPH ASSEDIC
Vie sociale	Cinéma la lucarne Maisons des arts Culture du cœur Espace Daniel Sorano de Vincennes Théâtre la cartoucherie
Hébergement	Village de L'espoir à Vitry ADOMA Chrs Erik Satie SOS habitat et soins
Logement	DDASS OPAC du Val de Marne Fondation Abbé Pierre
Emmaüs	Services de l'Association Emmaüs 
Autres	Samu Pompiers

Sommaire>>présentation>>activités de l'année 2009>>réalisation de la mission 2009>>**Bilan et perspectives**

4. Bilan et perspectives

4.1 Bilan des activités

4.1 .1 Bilan des travaux

En 2008, le projet de rénovation du CHRS « André Bercher », a été présenté et validé par l'association Emmaüs et Coopération et Famille. Les plans et le descriptif des travaux ont été établis et ont visé en premier lieu à **encloisonner l'escalier**, pour répondre à certaines normes de sécurité (électriques -incendie), **sans restructurer les volumes** pour éviter d'obérer tout projet à venir. **Des travaux de plomberie, de chauffage et d'embellissement** ont été également réalisés pour répondre aux problèmes inhérents à la vétusté des locaux (fuites récurrentes, mobiliers obsolètes des salles de bain....)

Des travaux d'amélioration des conditions d'accueil et d'hébergement du public, ayant pour objectifs :

- 1 Mettre en œuvre un ensemble d'actions garantissant aux hébergées une amélioration qualitative des conditions d'hébergement (dans le sens de la loi du 2 janvier 2002)
- 2 Poursuivre et intensifier l'humanisation des conditions d'accueil et d'hébergement (hébergement de stabilisation ; loi du 5 mars 2007)
- 1 Remanier les lieux de circulation dans l'établissement en respectant les normes de sécurité (R0+R1+R2+R3)
- 2 Réorganiser le bureau d'accueil et d'accompagnement (R+1)
 - Renforcer la capacité d'accueil et la fonctionnalité de la salle commune (R+1) en l'agrandissant, et en y adjoignant le studio adjacent à cette pièce. Ces travaux ont nécessité d'ouvrir une partie du mur de séparation.
 - Restructurer l'espace cuisine (R+1)
- 1 Mettre en place un local buanderie (R+1)
- 1 Restructurer ; réorganiser et réaménager les chambres dans l'objectif de créer des espaces cherchant à concilier les critères qualitatifs suivants (R+2 ; R+3)
 - Réorganiser et réaménager les îlots sanitaires (R+1 ; R+2 ; R+3)
- 1 Restructurer les espaces de rangement (R+1 ; R+3), palier les difficultés rencontrées en matière de stockage au quotidien (produits alimentaires ; produits d'entretien des locaux ; linge d'hébergement). Il apparaît que ces difficultés se soient amplifiées lors de l'ouverture 24h/24
 - Mettre en place des matériaux de recouvrement (sols et murs)

Si les personnes restent globalement satisfaites des conditions d'hébergement mises en œuvre suite aux

travaux de réhabilitation, il n'en demeure pas moins indispensable d'envisager une évolution du projet, donnant la priorité à l'accueil des hébergées en chambre individualisée.

Sommaire>>présentation>>activités de l'année 2009>>réalisation de la mission 2009>>**Bilan et perspectives**

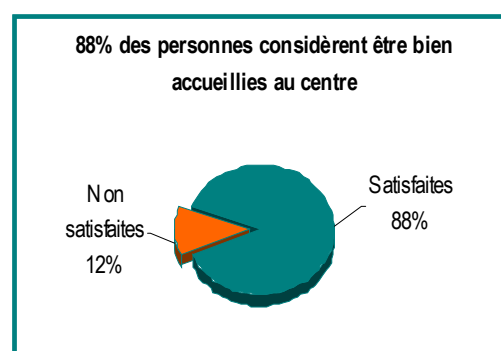
4.1.2 Bilan à partir de l'enquête de satisfaction réalisée auprès des hébergées

Les hébergées mettent en évidence à travers leurs propos :

De bonnes conditions d'accueil au centre

D'après les personnes, l'ouverture 24H/24, et le principe de continuité de l'hébergement, permettent de mettre en œuvre des conditions d'accompagnement indispensables à la (re)mobilisation de chacun dans leur parcours.

De plus, ce contexte d'hébergement favorise la création de lien entre les personnes, et l'engagement de ces dernières dans les différentes activités proposées.

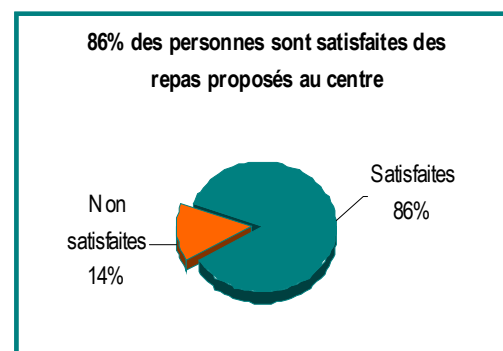


Des prestations alimentaires de qualité, tant au plan quantitatif que qualitatif

Tout au long de l'année, il a été quotidiennement proposé aux personnes 3 repas par jour.

Depuis l'année dernière, nous rencontrons régulièrement notre fournisseur dans l'objectif de garantir aux personnes des prestations adaptées au plus près de leurs besoins.

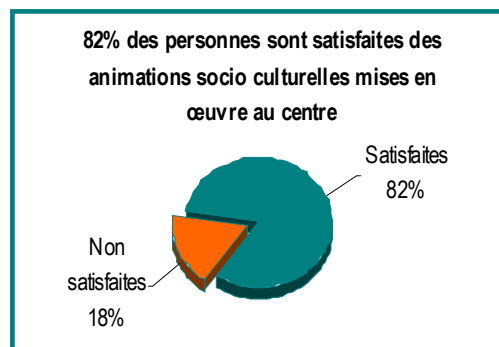
- 1 Notre recherche à adresser aux personnes des repas équilibrés s'est traduite, concrètement par une amélioration qualitative et quantitative des repas.



Des conditions encourageant la participation à la vie sociale.

Majoritairement, les hébergées expriment l'idée qu'à travers leur participation aux différentes activités, ils (re)trouvent la possibilité d'intervenir dans leur parcours en tant qu'acteurs et citoyens.

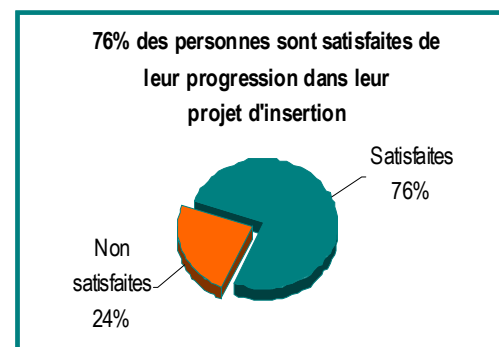
- 2 L'objectif en 2010 sera de renforcer ces activités en développant certaines actions existantes et de mettre en œuvre de nouvelles actions en suscitant la participation des hébergées (animations, ateliers, groupes de paroles, sorties culturelles ou sportives, atelier informatique ...)



Un accompagnement social respectueux de leur individualité

Lors de temps formels ou non, la travailleuse sociale soutient les hébergées dans leur parcours par **des actions d'information, de facilitation, de médiation, de co-construction et de (ré)orientation**. Les personnes sont encouragées à se mobiliser à leur rythme dans la réalisation d'actions adaptées, graduées, concrètes et réalisables.

- 3 L'insatisfaction de certaines personnes s'exprime le plus souvent dans leurs difficultés à voir aboutir leurs démarches entreprises dans des perspectives attendues (Logement, régularisation administratives, emploi....)



Sommaire>>présentation>>activités de l'année 2009>>réalisation de la mission 2009>>**Bilan et perspectives**

4.1.3 Emplacements géographiques des différentes structures existantes en 2009 et des futurs projets liés au service CHRS 'Stendhal'- 'André Bercher'

Vincennes	<p>CHRS André Bercher (1996) 1 rue des laitières 94300 Vincennes 01 43 65 06 72</p> <p>Public : femmes isolées 22 places</p>
Bry sur Marne	<p>Maison relais (courant 2010) 72-76 avenue du Général Leclerc 94360 Bry sur Marne</p> <p>Public : 30 personnes isolées 30 Logements privés</p>
Créteil	<p>CHRS Stendhal (1999) 115 ter av. du Général de Gaulle 94000 Créteil 01 42 07 54 50</p> <p>Public : hommes isolés et familles 18 places + 10 places hôtel (hiver)</p>

« manger-bouger »...

3 **Les actions d'animation**

Renforcer les activités proposées aux personnes hébergées en développant certaines actions existantes, individuelles ou collectives en respect de leurs demandes (animations, ateliers, groupes de paroles, sorties culturelles ou sportives) et en mettant en œuvre de nouvelles actions (prévention santé, ateliers informatiques, actions d'alphabétisation...)

4 **L'accompagnement social**

Continuer à réaliser au mieux l'accompagnement social des personnes en développant notre réseau partenarial dans les domaines de la santé, de l'accès aux droits, de la culture et de la vie sociale, de l'emploi et de la formation, de l'hébergement et du logement (sorties adaptées).